

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 3 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq le trois avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. Philippe DAULY, Maire.

Mme Madeleine ABBÉ, M. Yves BRUNET, Mme Anne-Claude MORIN, Adjoints.

M Franck JOSSET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Michel LEFEUVRE, M Michel OLÉRON, M Yann JOUAN, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT ABSENTS : M. Jean-Baptiste CORDON, Mme Élise LEROY.

Mme Lydie RAMEZ donne procuration à M Yves BRUNET.

Mme Sabrina VOISIN donne procuration à M Philippe DAULY.

Secrétaire de séance : M Franck JOSSET

Délibération 1

BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT

« LE CLOS GRASSET » 2025

Le Conseil Municipal, a adopté, à l'unanimité, le budget primitif 2025 du lotissement « Le Clos Grasset » qui est voté hors taxe, dont les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 621 640.76 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 377 450.38 €.

Recettes : 377 450.38 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 244 190.38 €.

Recettes : 244 190.38 €.

Délibération 2

IMPÔTS LOCAUX 2025

Monsieur le Maire propose aux Conseillers Municipaux de ne pas augmenter les différents taux d'imposition pour 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la proposition de Monsieur le Maire.

Les taux applicables s'établissent ainsi :

Foncier bâti	41.10 %	329 417 €
Foncier non bâti	74.54 %	86 094 €

Taxe d'habitation	17.22 %	27 242 €
	TOTAL	442 753 €

Arrivée de Mme Élise LEROY.

Arrivée de Mme Sabrina VOISIN, sa procuration s'annule.

Délibération 3 **BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2025**

Le Conseil Municipal, doit avec la mise en place de la M57, décider d'un taux de fongibilité qui permet de faciliter les mouvements d'écriture de chapitre à chapitre dans la même section. Le choix des conseillers, est le taux de 7.5 % des dépenses réelles de la section.

Le Conseil Municipal, a adopté, à l'unanimité, le budget primitif 2025 de la commune, dont les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 2 377 608.29 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 569 177.69 €

Recettes : 1 569 177.69 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 808 430.60 €

Recettes : 808 430.60 €

Délibération 4 **CHAUFFAGE A LA SALLE POLYVALENTE**

L'intervention de la société THERECO de Pleudaniel pour la vérification du chauffage de la salle polyvalente le vendredi 7 mars 2025 a révélé le besoin d'une remise en état de l'isolation, ainsi que la fourniture uniquement des courroies de soufflage et d'extraction.

Le devis fourni avec la main d'œuvre, le déplacement, le matériel à changer, les vérifications, essais et contrôles s'élève à la somme de 818.00 € HT.

Cette société propose un contrat de maintenance avec vérifications, contrôles et éventuellement réajustement des éléments suivants : moteurs électriques, ventilateurs, compresseurs, circuit thermodynamique, test annuel d'étanchéité obligatoire, armoire électrique, régulation, automates THERECO (mise à jour systématique des dernières évolution des programmes, batterie d'échange, circuits hydrauliques, caissons et accessoires.

On doit choisir entre deux contrats :

- ▶ le pack simplicité avec une visite annuelle pour un montant de 550.00 € HT.
- ▶ le pack tranquillité avec 2 visites annuelle pour un montant de 1 064.00 € HT.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe les conseillers que Mr BERTHET Laurent qui devait travailler à partir du 1er avril 2025 à mi-temps aux services techniques de Bourseul et de Plorec-sur-Arguenon, a refusé le contrat à durée déterminé de 6 mois proposé.

Il faut revoir les plannings. Anne-Claude et Philippe proposent Mme CADE Angéline, qui travaille déjà deux matinées au service technique, puisse y être affectée sur un temps plus important à condition que Mme MESBAH Sabrina prenne sa place en cantine et entretien des locaux communaux.

Ordre du jour :

Délibération 1 Budget primitif lotissement « Le Clos Grasset » 2025

Délibération 2 Impôts locaux 2025

Délibération 3 Budget primitif commune 2025

Délibération 4 Chauffage à la salle polyvalente

Délibération 5 Site des Aulnays

Délibération 6 Mise en non-valeur

Délibération 7 Tarification sociale des cantines

Questions diverses

SIGNATURE DU PROCES VERBAL DU 3 AVRIL 2025

Philippe DAULY
le Maire

M Franck JOSSET
Secrétaire de séance